

PROCES-VERBAL
de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire
du 13 novembre 2021 8h30 à Moncey

Présents :

Cf. liste d'émargements des présidents d'amicale

ANNEXE 7

Cf. liste d'émargements des membres du conseil d'administration

ANNEXE 8

Cf. liste de présence des invités

ANNEXE 9

Cf. Procurations signées

ANNEXE 10

Quorum du quart atteint avec 1309 adhérents représentés sur 2397.

PREAMBULE :

Les présidents d'amicales ont été rendus destinataires d'un mail, le 12 octobre 2021 à 16h42 les invitant à l'assemblée générale le 13 novembre 2021.

ANNEXE 1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE par le PUD :

Frédéric MAURICE, Président accueille les représentants des amicales et déclare ouverte la 97^{ème} AG de l'UDSP 25 à 8h45.

LECTURE DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE virtuelle DU 25/09/2020 au 29/09/2020 :

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire général, propose la lecture du PV de l'AG virtuelle clôturée le 29 septembre 2020 à 18h00.

Cette lecture n'appelle aucune remarque.

ANNEXE 2

Le résultat du vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2020:

POUR : **31 soit 1309 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV est adopté à l'unanimité

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE par le SG à 8h55:

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire général, propose à la lecture les statuts modifiés de l'association UDSP 25 (transmis document de lecture aux personnes présentes).

Cette lecture n'appelle aucune remarque.

ANNEXE 3

Le résultat du vote pour l'approbation de modification des statuts de l'Association UDSP 25 :

POUR : **31 soit 1309 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE par le SG à 9h10

RAPPORT FINANCIER :

Dominique ROUHIER, trésorier général et Morgane BEGOU, cabinet la comptabilité, propose à la lecture le rapport financier de l'association pour l'année 2021 et l'affectation aux comptes de résultats.

Cette lecture appelle une remarque de la part du président de l'amicale de Recologne : les comptes dédiés aux solidarités sont-ils rémunérés ?

Le trésorier commente le choix fait par l'UDSP de ne prendre aucun risque pour l'épargne constitué depuis des générations. Il en résulte une très faible rémunération des placements et des comptes dédiés. Ces chiffres sont accessibles en consultation libre au bureau de l'UDSP.

ANNEXE 4

Le résultat du vote pour l'approbation des comptes et affectation aux comptes de résultats:

POUR : **31 soit 1309 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

COTISATION 2022 :

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire général présente la proposition de stabilisation de la cotisation 2022 à 9.50 € compte tenu des améliorations du bilan financier de l'association en 2021 et au regard des bons résultats de la collecte solidaire et de son versant « **solidarités départementales sapeurs-pompiers** » ayant permis une réaffectation des dépenses sociales et d'une partie des frais de fonctionnement de la commission sociale de l'UDSP 25.

Cette proposition n'appelle aucune remarque.

Le résultat du vote pour le maintien de la cotisation à 9,50 € pour 2022:

POUR : **31 soit 1309 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL :

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire général propose à la lecture le rapport moral 2020.

Une présentation du travail effectué dans les commissions durant l'année 2020 est faite aux personnes présentes, illustré dans un document de présentation numérique joint en annexe.

Cette lecture et présentation n'appellent aucune remarque.

Le résultat du vote pour le rapport moral 2020 :

POUR : **31 soit 1309 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

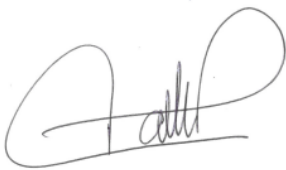
Le rapport moral est adopté à l'unanimité

ANNEXE 5 et 6

Le secrétaire général clôture l'assemblée générale ordinaire à 10h45.

Fait à Besançon, le 15 novembre 2021.

*Cne Jean Pascal CAILLAUD
Secrétaire général*



*Cne Frédéric MAURICE
Président*

